



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

**Réunion sur les salaires
du 28 janvier :
Fin des augmentations
générales de salaires !!!**

Mardi 2 février 2016

Compte rendu de la première réunion de négociations sur les salaires le 28 janvier 2016

Le 28 janvier, le RH France a annoncé la fin des AGS, Augmentations Générales de Salaire, pour tous les salariés, sur la ligne avec le MEDEF ! Selon lui, donner des AGS, pourrait pour le futur mettre l'entreprise en difficultés et cela ne correspondrait pas à l'esprit de l'accord Compétitivité de 2013.

Provocation !! Merci aux signataires !!

La direction annonce clairement qu'elle compte privilégier les augmentations individuelles et des primes aléatoires telles que l'intéressement local et Groupe mais, **«en restant dans le cadre de l'accord de compétitivité et donc de modération salariale».**

Merci les signataires !!

Quel mépris !

⇒ **M. Agulhon, DRH France, annonce que pour les 10% qui n'auraient pas d'évènement salarial (0 d'AGS comme tout le monde et 0 d'augmentation individuelle) pour eux, « la voiture balai serait l'intéressement» !!!** Ce sont les propos du RH France. **La voiture balai... censée ramasser ceux qui sont à la traine... Aucune considération pour les salariés !!!**

La direction nous a présenté les documents comparatifs 2014/2015 pour chaque catégorie professionnelle : APR, Etam, Cadres. Cette année, **une nouveauté : la direction dans les comparaisons 2014 et 2015, considère la part Employeur de la complémentaire santé comme une augmentation de la rémunération.** Elle a pris une moyenne du talon familial de 442 € annuels.

Au vu du catalogue que la direction a présenté,

la délégation CGT a argumenté sur ces points revendicatifs :

- **Attachement des augmentations des AGS pour tous**
- **Partage des richesses créées par les salariés et qu'une partie de cette valeur ajoutée soit redistribuée aux salariés et non tout au capital.**
- **La loi Rebsamen incitant les entreprises à discuter de la répartition de la valeur ajoutée, ce qui évidemment, n'est pas de l'avis de la direction.**

**Prochaine réunion de négociations
sur les salaires: le 15 février !**

**La CGT ne laissera pas les augmentations
de salaire disparaître définitivement et vous
proposera d'autres actions !!!**

La grève est un droit fondamental !

La direction de Cléon semble l'oublier:

- **Menaces, chantage aux nuits, aux promotions, convocations de salariés «parce qu'ils ont fait grève»....voilà ce que nous rapportent de nombreux salariés sur le site, suite à l'appel à la grève du 28 janvier.
Inadmissible et illégal!**

N'y a-t-il pas eu assez de morts sur le site ?

Les problème psychosociaux se multiplient sur le site, dans toutes les catégories, entraînant suicides et tentatives de suicides..

Mais, visiblement ça n'arrête pas la direction.

Pourtant, suite aux suicides de Cédric Neff et d'Emmanuel Jouanne, l'expertise demandée par la direction avait pointé clairement des atteintes au droit de grève.

Les experts du cabinet Technologia avait préconisé :

«Affirmation claire de la loi : droit de grève et droits à l'expression de mécontentement pour les salariés travaillant en nuit (mais aussi pour les autres positions exposées : parcours qualifiant, etc.). Discours clair de la ligne hiérarchique et du service RH.»

C'est pourtant clair !!

A cela il faut ajouter les manoeuvres de quelques membres de l'encadrement «zélés», pendant les défilés dans les ateliers:

Certains filmaient les grévistes pendant les défilés, le CA du R9M donnant l'ordre à un intérimaire en logistique de monter sur son car à fourches et d'avancer vers les salariés en grève, à un autre de décharger les moteurs alors que des salariés en grève passaient à proximité... au mépris total de la sécurité. D'autre ont tenté de bloquer le défilé... *drôles de méthodes.*

Que cherche la direction ?

L'incident ?

Point sur la grève du 28 janvier

A Cléon, 200 salariés ont défilé dans les ateliers le 28 janvier à l'appel de la CGT.

Des grévistes motivés, qui n'acceptent pas les provocations de la direction, entre ceux qui se goinfrent, nos dirigeants et les salariés pour qui la direction veut geler les salaires définitivement.

+ 23% d'augmentation de rémunération pour les 11 dirigeants du comité exécutif Renault : avec 18.2 millions d'euros.

En 2015, Carlos Ghosn est devenu le patron le mieux payé de France avec 15 millions d'euros de rémunération...

Malgré tout, il est bien évident que le niveau de mobilisation est insuffisant, et en tout cas pas susceptible de faire revenir la direction sur ses décisions...

Pourtant la colère est bien présente, colère, écoeurement, mais aussi malheureusement pessimisme, fatalisme...

Pour gagner, il va falloir inverser la tendance, et pour ça se mobiliser massivement...

Salariés en mi-temps thérapeutique et invalidité: vérifiez que vous avez bien touché la totalité de vos primes de Noël et de printemps.

Pour les salariés en invalidité ou en mi-temps thérapeutique, les primes de printemps et de Noël, doivent être payées à 100%.

Suite à l'intervention de militants CGT, plusieurs cas ont été régularisés, les sommes dues ne sont pas négligeables.

Si vous souhaitez obtenir davantage de renseignements, voir vos élus CGT.